



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

finances

Question écrite n° 11291

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard remercie M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui faire connaître les communes du département de Seine-Saint-Denis qui ont bénéficié de 1993 à 1997 de subventions du ministère de l'intérieur, au titre du chapitre 67-51, ainsi que les projets financés et les montants des subventions.

Texte de la réponse

Les communes du département de Seine-Saint-Denis qui ont bénéficié, depuis 1993, de subventions exceptionnelles du ministère de l'intérieur (chapitre 67-51 - crédits ministre et réserve parlementaire), sont les suivantes : (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11291

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1305

Réponse publiée le : 4 mai 1998, page 2542